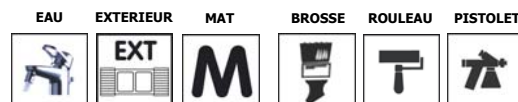




# DERMAXANE D3/I1

**REVETEMENT SEMI EPAIS A BASE DE COPOLYMERES ACRYLIQUES SOUPLE EN PHASE AQUEUSE ADDITIVEE SILOXANE**



## DEFINITION

Revêtement semi épais D3 pour façade.  
Complément d'imperméabilité I1.

## DESTINATION

- Extérieur.
- Travaux neufs et de rénovation.
- Pour ravalement de façade sur enduit au mortier, fibrociment, béton, briques de parement, anciennes peintures adhérentes, enduits hydrauliques.

## PROPRIETES

- Protection et décoration des façades (masque le faïencage)
- Aspect mat.
- Complément d'imperméabilité I1.
- Microporeux.
- Faible susceptibilité à l'encrassement. Effet perlant (additivée siloxane).
- Très bonne protection contre les eaux de ruissellement.
- Très garnissant.
- Excellente résistance aux U.V. et aux intempéries.

## CARACTERISTIQUES

<b>Aspect du film</b>	Mat.
<b>Aspect en pot</b>	Gel onctueux.
<b>Extrait sec Volumique</b>	47%.
<b>Extrait sec Pondéral</b>	64%.
<b>Masse Volumique</b> (NF EN ISO 2811-1)	1.50 Kg/dm <sup>3</sup> .
<b>Point éclair</b>	Néant.
<b>Séchage</b>	Hors pluie : 3 heures. Recouvrable : 24 heures. Le film acquiert toutes ses propriétés après 2 à 3 semaines.
<b>Rendement</b> (NF T 30-073)	700-750 gr/m <sup>2</sup> .
<b>Teintes en stock</b>	Blanc - Incolore.
<b>Conditionnements</b>	3 L - 15 L.
<b>Conservation en stock</b>	12 mois en emballage d'origine non ouvert - Conserver à l'abri du gel.
<b>Classification AFNOR</b> (NF T 36-005)	Famille I classe 7b2/10c.
<b>Classification P84-403 / T34-722</b>	Classe D3 / E4V2W2A1 - Classe I1 / E4V2W2A2
<b>Directive C.O.V</b> (2004/42/CE)	Valeur limite en UE (cat.A/c) : 40g/l (2010) Ce produit contient au maximum <3 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants lors d'une mise à la teinte.



### INNOVA S.A

Siège Social : Z.I. Capiscol – Avenue de la Devèze – BP 019 – 34513 Béziers Cédex  
Tél +33 (0)4.67.76.74.19 – Fax +33 (0)4.67.62.51.31  
Site Internet : [www.peintures-innova.fr](http://www.peintures-innova.fr) - E.Mail : [mailing@innova-sa.com](mailto:mailing@innova-sa.com)



# DERMAXANE D3/I1

## MISE EN OEUVRE

- **MATERIEL D'APPLICATION** Brosse, rouleau, airless.
- **DILUTION** Revêtement D3/I1 : Prêt à l'emploi.  
Impression : dilution à 10% d'eau.
- **NETTOYAGE DES OUTILS** A l'eau après emploi.
- **SUPPORTS**  
**Extérieur**
  - Bétons et dérivés.
  - Anciennes peintures adhérentes, enduits hydrauliques, RSE.
  - Autres supports nous consulter.
- **PRECAUTIONS D'EMPLOI**
  - Tous travaux préparatoires et de mise en oeuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).
  - Ne pas appliquer à des températures < 5°C ou >35°C et à un taux d'hygrométrie >75%.
  - Sur supports poreux ou pulvérulents, application possible d'une impression ou fixateur, nous consulter.
  - Les applications de **DERMAXANE** devront s'arrêter à 25 cm du sol, ces surfaces seront traitées avec 2 couches de **PLIOLITE 4010** ou de **NOVALITE**.
  - Les surfaces traitées se feront exclusivement à la verticale.
  - En cas de contamination des supports par des mousses ou algues, ceux-ci devront être traités avec notre **NOVACIDE**.

SUPPORTS	IMPRESSION	FINITION
Bétons et dérivés	1 couche de <b>DERMAXANE</b> dilué à 10% d'eau (200g/m <sup>2</sup> ).	<b>DERMAXANE</b> (550g/m <sup>2</sup> ). en 2 couches.
Anciennes peintures adhérentes, enduits hydrauliques		

## HYGIENE ET SECURITE

Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE.  
Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande ou sur notre site internet : [www.peintures-innova.fr](http://www.peintures-innova.fr)  
Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et dans la terre.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.



### INNOVA S.A

Siège Social : Z.I. Capiscol – Avenue de la Devèze – BP 019 – 34513 Béziers Cédex  
Tél +33 (0)4.67.76.74.19 – Fax +33 (0)4.67.62.51.31  
Site Internet : [www.peintures-innova.fr](http://www.peintures-innova.fr) - E.Mail : [mailing@innova-sa.com](mailto:mailing@innova-sa.com)